



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
17 OCTOBRE 2019

La sécurité numérique, une nécessité.

## Plus de 9 Français sur 10 ont déjà été confrontés à un acte de cybermalveillance

d'après l'étude menée par l'Institut National de la Consommation pour Cybermalveillance.gouv.fr

Le 17 octobre 2017, la plateforme [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) voit le jour. Créée par le Gouvernement et pilotée par le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, il s'agit d'un dispositif national dont les missions sont la sensibilisation des publics (particuliers, entreprises et collectivités) en matière de risques numériques, l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance et l'observation de la menace en France.

**Pour les deux ans de sa création, et avec plus de 108 000 victimes assistées sur sa plateforme (dont 80% de particuliers), [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) décide de mener une étude pour connaître son niveau de notoriété auprès du grand-public et le niveau de connaissance des internautes en matière de sécurité numérique.**

En tant que membre du dispositif, l'Institut National de la Consommation (INC) contribue à la production de contenus de prévention et participe à la valorisation des travaux par la promotion de l'information auprès des consommateurs. C'est donc tout naturellement que le GIP ACYMA s'est rapproché de l'INC pour l'accompagner et le conseiller dans cette étude.

Menée en juin 2019 sur un panel représentatif de 4507 personnes, l'étude\* montre que plus de 9 Français sur 10 ont déjà été confrontés à un acte de malveillance sur Internet. 8% disent connaître le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr, un très bon score pour un dispositif aussi jeune !

Sur l'échelle des actes de cybermalveillance les plus fréquents pour les personnes sondées, on trouve dans l'ordre :

- 1 - l'hameçonnage (phishing en anglais) : réception d'un e-mail d'un faux tiers de confiance pour obtenir des informations telles que mot de passe ou numéro de carte bancaire
- 2 - le virus informatique
- 3 - l'usurpation d'identité d'un proche qui demande de l'argent.

Ces résultats reflètent, dans des proportions similaires, les demandes d'assistance formulées sur la plateforme [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr).

S'agissant de l'hameçonnage, l'étude nous apprend que 54% des personnes interrogées ne font rien de particulier et ne signalent donc pas aux autorités les actes de cybermalveillance qu'ils ont subis. Quant aux personnes qui ont vu leur identité usurpée, elles se sont débrouillées seules ou avec un proche pour 37%.

Les enseignements généraux que l'on peut tirer de ces résultats sont de deux ordres :

- la nécessité absolue de poursuivre les actions de prévention auprès des citoyens,
- le besoin de faire connaître le plus largement possible le dispositif [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) afin qu'il devienne le premier réflexe pour tous les Français, ceci pour leur permettre de mieux comprendre les risques pour s'en prémunir et d'agir efficacement s'ils sont victimes.

A cet effet, **Cybermalveillance.gouv.fr** référence sur sa plateforme un réseau de plus de 1600 prestataires de proximité sur tout le territoire français pour assister les victimes. Il a également réalisé et publié en juin dernier, avec la collaboration de ses 40 membres, un [kit gratuit de sensibilisation complet sur les bonnes pratiques](#) à adopter en matière de sécurité numérique au quotidien. Ce kit est décliné en différents formats et thématiques pour répondre aux problématiques rencontrées par les internautes (fiches conseils, vidéos, BD, mémos sur la gestion des mots de passe, l'hameçonnage, les appareils mobiles, la sécurité sur les réseaux sociaux...).

Enfin, **Cybermalveillance.gouv.fr** assure une veille sur son domaine d'expertise et publie régulièrement des alertes sur ses réseaux sociaux dès qu'une nouvelle malveillance est identifiée.

Enjeu de société majeur, la sécurité numérique est l'affaire de tous et **Cybermalveillance.gouv.fr** doit devenir le premier réflexe sécurité des citoyens connectés.

\*Etude en ligne réalisée auprès d'un échantillon de 4507 personnes représentative de la population française CSP du 30 mai au 19 juin 2019.

---

Contact presse Cybermalveillance.gouv.fr  
[communication@cybermalveillance.gouv.fr](mailto:communication@cybermalveillance.gouv.fr)

Contact presse INC  
Anne-Juliette Reissier  
[aj.reissier@inc60.fr](mailto:aj.reissier@inc60.fr)  
0610630216